



LEGENDE

Limite de zone

- Zone U = Zone Urbaine
- Zone AU = Zone A Urbainiser
- Zone A = Zone Agricole
- Zone N = Zone Naturelle

Prescriptions

- Inventaire patrimonial végétal recensé au titre de la "Loi Paysages" (Art. L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (Art. L.123-1-5-8° du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (Art. L.130-1 du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)
- Inventaire du patrimoine bâti, dit inventaire "Loi Paysages" (Art. L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment agricole ayant un caractère patrimonial (Art. L.123-3-1° du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)

A titre indicatif

- Réseau de piste cyclable / piéton - VL de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron (à titre indicatif)
- Bande littorale des 100m (les zones situées à l'intérieur de celle-ci sont soumises aux dispositions de la "Loi Littoral")

Tableau des emplacements réservés

N°RE	Description	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Agrandissement du carrelage	Commune	2344
2	Traitement des eaux pluviales sous forme de lagunage	Commune	52342
3	Aménagement d'un espace vert avec aire de jeux pour enfants	Commune	2626
4	Traitement des eaux pluviales	Commune	12326
5	Traitement des eaux pluviales	Commune	12482
6	Agrandissement du complexe sportif	Commune	1868
7	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	593
10a	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	68
10b	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	187
11	Extension des équipements scolaires, pré-scolaires ou para-scolaires	Commune	1629
12	Sécurisation du carrefour	CC17	1305
13	Aménagement piéton / cycle	Commune	154
14	Traitement des eaux pluviales	Commune	4346
15	Traitement des eaux pluviales	Commune	55268
16	Création d'une voirie (emprise 6m)	Commune	2814
17	Programme logements sociaux et aire de stationnement	Commune	6491
18	Création d'un parking	Commune	13899
19	Création d'un espace végétal aux abords de la zone du Penesth	Commune	1214
20	Création d'une voirie (emprise 6m)	Commune	905
21	Création d'un parking	Commune	7072
22	Création d'une voirie (emprise 6m)	Commune	1501
23	Aménagement du carrefour entre l'avenue de Bonhomme (RD734) et la rue des Châtaignes	Commune	1598
24	Installation des croûtes et arts forains	Commune	23968
25	Aménagement du carrefour entre la rue du Colonel Durand et la rue Raymond Gransart	Commune	60
26	Aménagement du carrefour entre le rue de Mendon et l'avenue du Général Leclerc	Commune	90
27a	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	689
27b	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	1194
27c	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	458
27d	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	1588
27e	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	694
28a	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	202
28b	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	81
28c	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	1136
28d	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	1442
28e	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	2394
28f	Plan Villo 32 - Réalisation de pistes cyclables (emprise 2,5m)	Communauté de communes	1498





Saint Pierre d'Oléron

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Modification N°4 du PLU + Déclaration de Projet N°1

Cachets et visas :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2022, approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Le Maire,

Echelle : 1:10 000

Maire d'ouvrage : Commune de Saint Pierre d'Oléron
 Mission/Modification N°4 du PLU de Saint Pierre d'Oléron
 Sources: BD TOPOS et PCL vectoriel© 2021: COTIP
 Réalisation: Citadia Conseil le 21.06.2022